

PLANTES PROTÉGÉES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Le hêtre commun (*Fagus sylvatica*)

Le hêtre fait partie des espèces emblématiques de la Région de Bruxelles-Capitale. La forêt de Soignes est connue pour sa hêtraie cathédrale constituée d'une magnifique succession de troncs de hêtres. Cette concentration d'arbres d'un gris soutenu rappelle les piliers en pierre des édifices religieux.

Le hêtre est bien représenté dans les forêts européennes, depuis les Balkans jusqu'aux Pyrénées. Au nord, on le trouve jusque dans les parties méridionales de la Suède. Les peuplements naturels les plus nordiques seraient situés en Norvège.

Cet arbre est un bio-indicateur d'un climat tempéré humide. Menacé par les changements climatiques, le hêtre ne résiste pas bien aux longs épisodes de sécheresse. Ses racines peu profondes ont besoin de fraîcheur et d'humidité. À terme, le faciès de la forêt de Soignes sera dès lors modifié.

Apprécié pour sa beauté, le hêtre est une essence exploitée en sylviculture. Son bois connaît de multiples débouchés.

A partir de 70 ans, les cavités de son tronc peuvent accueillir des colonies de chauve-souris.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

C'est un grand arbre. Il s'élève jusqu'à 25 à 35 m de hauteur. Les hêtres centenaires peuvent avoir un tronc dont la circonférence mesure 1,80 m. Des sujets exceptionnels ont été mesurés jusqu'à 45,5 m de hauteur et on a répertorié certains troncs d'une circonférence dépassant les 6 m. Ses rameaux poussent à l'horizontale.

Le hêtre commun se reconnaît facilement grâce à son écorce mince et lisse. Elle est légèrement striée horizontalement mais jamais crevassée. Chez les sujets plus vieux, elle devient légèrement rugueuse. Il perd ses branches au fur et à mesure qu'il grandit.

C'est un arbre à feuillage caduc : c'est-à-dire qu'il perd ses feuilles en automne pour faire place à de nouvelles au printemps. Cependant, il arrive que des feuilles mortes restent attachées aux branches pendant une partie plus ou moins longue de l'hiver.

Les feuilles de hêtres sont alternes, ovales, nervurées et bordées de petits cils. Vert clair au printemps, elles virent vers un vert soutenu et luisant en été pour devenir cuivrées en automne. Elles mesurent de 6 à 10 cm de long et de 4 à 7 cm de large.

Le système racinaire du hêtre se développe bien sur les terrains drainés, mais les racines buttent très vite sur les obstacles et les terrains plus compacts. C'est pourquoi celles-ci ne sont pas très profondes : plusieurs d'entre-elles sont bien visibles en surface, au départ du tronc. Voilà l'origine de l'image du « colosse aux pieds d'argile ». Situé dans un emplacement peu abrité des vents, le hêtre peut être facilement déraciné lors d'une tempête.





La hêtraie en forêt de Soignes © F. Demeuse



L'écorce lisse du hêtre et sa feuille © CC Line

Le hêtre fleurit fin avril, début mai, juste après la feuillaison. Les bourgeons floraux donnent des fleurs dès que le hêtre atteint l'âge de 30 à 80 ans selon l'exposition de l'arbre au soleil. Les chatons mâles de couleur jaune fécondent les fleurs femelles et l'enveloppe qui entoure ces dernières se referme autour des fruits.

Le fruit du hêtre est la faîne. La faîne est comestible par l'homme à doses réduites, alors qu'elle est appréciée par les pinsons, les pics, les écureuils, les loirs, les campagnols ou même les sangliers. Les faînes se retrouvent généralement par deux dans une bogue qui se fendille en 4 dès que le fruit est arrivé à maturité.



MODE DE REPRODUCTION

Les faînes sont disséminées notamment par les oiseaux et les rongeurs. De la même manière que pour de nombreux feuillus, le bourgeon principal situé au sommet du rameau émet une hormone inhibitrice au printemps. Cette hormone a pour but de freiner le développement des bourgeons latéraux. Cette particularité permet au hêtre de croître de 40 à 70 cm chaque année entre ses 30 et 50 ans.

DANS QUELS MILIEUX POUSSE-T-IL ?

Climat, température, humidité, sol et luminosité de nos régions sont des paramètres favorables à sa reproduction et sa culture. On retrouve plus fréquemment le hêtre dans les régions à forte pluviosité mais il n'aime pas les sols détrempés. Il préfère les terrains calcaires ou légèrement acides, bien drainés où ses racines peuvent s'étendre plus facilement.



Image typique des hêtres en forêt de Soignes - © CC GdML

Au vu des changements climatiques, cette situation va évoluer et provoquer un recul quasi inévitable de l'espèce sous nos latitudes. En effet, on s'attend à une augmentation des épisodes chauds et secs en période de végétation, couplée à une augmentation des précipitations hivernales.

Le Plan de gestion de la forêt de Soignes anticipe cette situation. L'alternative, déjà en cours, est de diversifier les hêtraies et de faire évoluer la composition de la forêt en introduisant seules ou en mélange, des essences plus adaptées aux changements climatiques, comme le chêne sessile et le tilleul à petites feuilles, déjà présents dans certains peuplements.

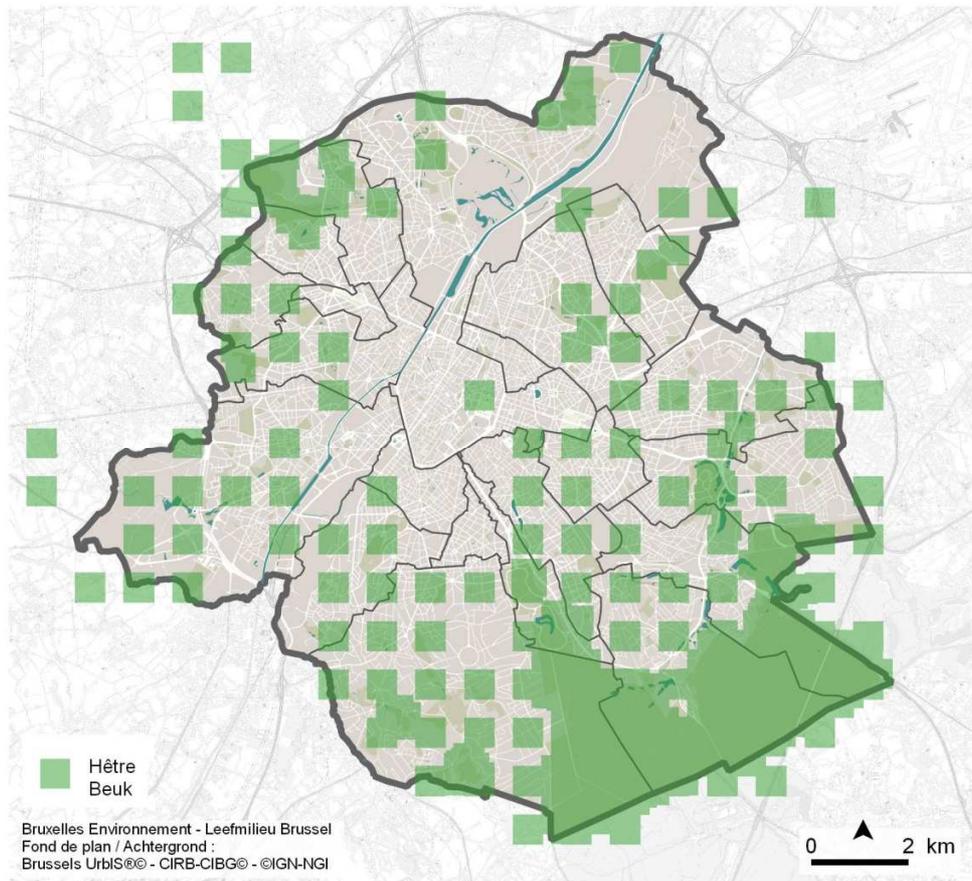
C'est un arbre intéressant dans le jardin car il peut être taillé et former rapidement des haies compactes. Il est particulièrement décoratif et apprécié car ses feuilles (brunies) restent accrochées durant l'hiver (il est dit marcescent).



RÉPARTITION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Emblème de la forêt de Soignes, le hêtre est actuellement encore très présent dans nos massifs forestiers et boisés. Cette espèce est d'ailleurs la 3^{ème} plus répandue à l'inventaire des arbres en Région de Bruxelles-capitale.

La forêt de Soignes est l'une des deux plus belles hêtraies d'Europe, avec la forêt d'Iraty au Pays basque. Cette hêtraie était jadis destinée à fournir un bois de haute qualité. L'élagage et l'accès de la lumière produisent des fûts hauts et droits, idéaux pour l'exploitation du bois.



LA PETITE HISTOIRE

Le nom latin du hêtre commun est *Fagus sylvatica* dont vient le mot « fay ». De nombreuses localités portent un nom lié au hêtre : Fays, Beaufays, Longfaye, etc.

Le hêtre a toujours été un arbre principalement utilisé pour son bois : comme matériau servant à fabriquer de nombreux objets et meubles, comme combustible ou comme source de fibres pour la papeterie.



Jadis, son écorce était employée en médecine populaire : on l'utilisait pour combattre le paludisme, comme vermifuge, contre les affections pulmonaires ou comme antidiurétique. De nos jours, il est toujours utilisé en homéopathie : son bourgeon stimule les défenses immunitaires et agit comme régulateur de la réponse allergique.

C'est un arbre alimentaire de second plan. L'huile de faïnes servait autrefois en cuisine et alimentait les lampes à huiles.

Le hêtre est également apprécié en tant qu'espèce ornementale et il existe une grande diversité de variétés horticoles. Il se prête bien à l'art du bonsaï.

PRESERVATION DES ESPECES

Contexte européen

Deux directives européennes visent à préserver la biodiversité en Europe. On y trouve une information précise (listes) sur les différents types d'habitats et d'espèces à protéger. Les États membres ont été tenus de définir des zones de protection. En Europe, l'ensemble de ces domaines forment le réseau Natura 2000.

Contexte en Région de Bruxelles-Capitale

En mars 2012, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté l'Ordonnance relative à la conservation de la nature, qui transpose les directives européennes.

Objectifs : protéger, gérer, restaurer des populations d'espèces de la flore et de la faune sauvages ainsi que leurs habitats, mais encore d'autres habitats naturels et des écosystèmes terrestres et aquatiques. Il s'agit en outre de prendre différentes mesures pour maintenir ou restaurer la qualité de l'environnement nécessaire pour atteindre ces objectifs.

Bruxelles Environnement pratique une gestion différenciée. Elle intervient de manière adaptée sur les différents milieux naturels afin que la faune et la flore puissent se développer au mieux. Par exemple : fauchage des prairies et des bords des routes deux fois par an, aménagement des berges des points d'eau, éclaircissement des arbres (pour un apport de lumière), suppression des pesticides, etc. La forêt de Soignes fait l'objet d'un plan de gestion spécifique, nécessaire au maintien de son micro climat et ainsi de sa biodiversité.

La protection des espèces en Région de Bruxelles-Capitale :

Il existe deux types de protection pour les espèces :

- une protection liée à leur milieu (dans une Zone Natura 2000) ;
- une protection directe de l'espèce, quel que soit l'endroit où elle se situe (même dans votre jardin).

Qu'implique le statut de protection pour chacun de nous ?

Il existe des mesures strictes pour protéger les espèces en Région de Bruxelles-Capitale. Il est interdit de :

- cueillir, ramasser, couper, déraciner et détruire intentionnellement ces espèces dans leur aire de répartition naturelle et dans les zones où elles bénéficient de mesures de protection active ;
- détenir, transporter, faire le commerce ou échanger des spécimens prélevés dans la nature.



Protection spécifique du hêtre :

Le Hêtre commun bénéficie d'une protection liée à son milieu : c'est une espèce caractéristique et souvent dominante de certains habitats forestiers Natura 2000 « hêtraies acidophiles et atlantiques ».

LE HÊTRE COMMUN EN UN COUP D'ŒIL

Famille	<ul style="list-style-type: none"> - Le genre <i>Fagus</i> compte une dizaine d'espèces. - Famille des Fagaceae (tout comme le chêne et le châtaignier).
Noms	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Fagus sylvatica</i>. - Hêtre sylvestre, Hêtre commun, Fayard, Faux (ou Fau), Faou. - Nommé par les anglophones « European Beech ».
Catégorie	<ul style="list-style-type: none"> - Arbre forestier d'espèce indigène, à feuilles caduques.
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes plants croissent à l'ombre ou à mi ombre, mais ils supportent également d'être plantés au soleil.
Période de floraison	<ul style="list-style-type: none"> - Printemps, suivi des fruits s'ouvrant à l'automne pour libérer les graines (les faînes).
Couleur de floraison	<ul style="list-style-type: none"> - Jaunâtre pour les fleurs mâles, verdâtres pour les fleurs femelles.
Taille « adulte »	<ul style="list-style-type: none"> - Hauteur de 30 à 40 m. - Tronc : en moyenne 1,80 m de circonférence.
Nature du sol	<ul style="list-style-type: none"> - Humide, frais, acide, neutre ou alcalin. - Supporte également les sols peu fertiles ou calcaires. - Rustique, au moins jusqu'à -15°C.
Mode de propagation	<ul style="list-style-type: none"> - Semis, greffe ou marcottage.
Période de plantation	<ul style="list-style-type: none"> - Hiver.
Maladies, ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> - Insectes : le puceron laineux et la cicadelle du hêtre peuvent causer des dégâts dans les semis ou sur les jeunes plants, tandis que la cochenille sera plus dommageable aux arbres adultes. - Des maladies parfois virulentes sont connues chez le hêtre : chancre et chancre du hêtre, armillaire, pourriture des faînes, oïdiums...
Risques	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de risques particuliers mais les fruits peuvent s'avérer toxiques s'ils sont consommés en grande quantité.
Espèces ressemblantes	<ul style="list-style-type: none"> - De ses « cousins » dans l'ordre des Fagales, seul le charme peut présenter un risque de confusion avec le hêtre. Cependant, la feuille de charme est dentée sur les bords et non bordée de cils.





A gauche, la feuille de hêtre, lisse et poilue sur le bord surtout au printemps. A droite, la feuille de charme dentelée sur les bords.

EN SAVOIR PLUS

[Les zones Natura 2000](#)

Directives européennes :

- [La directive « Oiseaux » de 2009](#)
- [La directive « Habitats » de 1992](#)

